

Strasbourg, le 26 juin 2018

Médailles d'honneur et insignes du corps départemental 190 sapeurs-pompiers de la compagnie de Sélestat mis à l'honneur

La cérémonie de remise de médailles d'honneur et d'insignes du corps départemental de la compagnie de Sélestat se déroulera mercredi 4 juillet 2018 à 19 heures, place du Marché à Obernai. La cérémonie sera présidée par Monsieur Frédéric Pfliegersdoerffer, Vice-Président du SDIS 67, Référent de la compagnie de Sélestat, Conseiller régional et Maire de la ville de Marckolsheim et commandée par le Commandant Anne Burkard, Commandant de la compagnie de Sélestat.

190 sapeurs-pompiers seront honorés :

- 164 médaillés d'honneur
- 4 sapeurs-pompiers promus
- 2 nominations à l'honorariat
- 20 sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale recevant l'insigne du corps départemental

29 jeunes sapeurs-pompiers se verront remettre le diplôme du Brevet National des JSP et 23 nouvelles recrues (SPV) seront également présentes.

La compagnie de Sélestat en quelques chiffres

14 532 sorties de secours en 2017
108 communes défendues (142 923 habitants)
10 UT
1120 sapeurs-pompiers volontaires
27 sapeurs-pompiers professionnels
3 personnels administratifs et techniques
136 jeunes sapeurs-pompiers
223 engins
77 CIS



Les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers

Le décret du 10 juillet 2017, a créé deux échelons, le bronze et le Grand'or et a supprimé l'échelon vermeil. Les médailles sont attribuées de la façon suivante :

- Grand'or après 40 ans de service
- Or après 30 ans de service
- Argent après 20 ans de service
- Bronze après 10 ans de service

Contact presse :

Bureau communication

03 90 20 70 48

communication@sdis67.com